



Ce que les journaux communistes nomment *la révolte d'Oléron* se déroule entre le 20 et le 24 mars 1930. Le premier article que *L'Humanité* consacre à cette mutinerie ne paraît d'ailleurs que le jour de la reddition des disciplinaires. Ensuite, et jusqu'au 3 avril, les prolongements de la révolte font presque quotidiennement la une. En la personne de Louis Coutheillas, le journal peut compter sur un témoin de première importance libéré de la citadelle seulement quatre mois avant la mutinerie. La plupart des organes de presse se contenteront de quelques entrefilets à l'exception notable du *Populaire* et de *Détective*. En dehors de *l'Huma*, es autres sources de documentation sont un fascicule de la Bibliothèque de la Jeunesse communiste, *La Révolte d'Oléron*, signé M. Champeil, certainement un pseudonyme, édité en novembre 1930, et un article publié le 23 juillet 1930 par *La Petite Gironde*, journal proche de *L'Action Française*, qui finira par devenir franchement antisémite et collaborationniste pendant la guerre.

Deux éléments vont cristalliser la colère des disciplinaires, le premier est quasiment systémique, il tourne autour de la mauvaise qualité de l'alimentation :

Nous apprîmes que durant le mois de mars, des vaches malades furent embarquées au Chapus à destination du bouclier Charpentier, fournisseur de la camise. En particulier le 5 mars, il fallut plusieurs hommes du port pour aider à l'embarquement d'une vache qui croulait sur ses pattes.

Il est absolument certain que c'est de la viande de cette bête, à moitié crevée, que l'on nourrit les camisards pour le plus grand profit des responsables de l'ordinaire et du charognard local. Les camisards ont évidemment agi pour le changement d'une telle nourriture. Devant le refus du capitaine, ami et protecteur du mercanti Charpentier, ils ont employé le seul moyen qu'ils avaient à leur disposition : la lutte commune au chant de L'Internationale, en hissant le drapeau rouge représenté par un haillon. (*L'Humanité*, 1^{er} avril 1930)

Le second élément à l'origine de la révolte est une injustice :

En mars, c'est au sergent Draillard que revint la triste gloire de déclencher la mutinerie d'Oléron.

Voici comment : Le 19 mars, au cours de l'exercice de l'après-midi, le disciplinaire Brocart, essoufflé par sa maladie de cœur et ne pouvant plus tenir la cadence que le sergent Draillard accélérât à plaisir, demanda à se reposer quelques minutes.

Le sentiment humain le plus primitif est-il banni de l'esprit de cet homme ?

— On ne se repose jamais ici, reprenez votre place dans le rang !

Défaillant, épuisé, Brocart voit les objets et les êtres tourner autour de lui une ronde de cauchemar.

— Sergent, je n'en puis plus.

— Vous refusez de marcher ? Vous serez puni !

Puis, comprenant tout de même qu'il a dépassé la mesure, il cède le commandement au sergent Joly.

Brocart est un homme. Faisant un suprême effort, il reprend sa place dans le rang. La cadence est légèrement ralentie. L'exercice continue, interminable... les dents se serrent... pas un homme n'a bronché...

Le soir, en rentrant, Brocart interroge le sergent Draillard pour savoir si vraiment il serait puni ; pas de réponse. Il demande à parler au lieutenant Doré ; cela lui est refusé. Le lendemain, Brocart peut rejoindre le lieutenant ; il obtient cette réponse : « Vous vous êtes mis dans le cas d'être puni, mais il faut attendre le retour du capitaine ».

Se trouver dans le cas d'être puni, cela signifie que le soir même on descendra au cachot. Il n'est pas d'exemple du contraire. Cette dernière injustice mit le feu aux poudres. Un vent de révolte soufflait à travers la citadelle. Les disciplinaires comprurent qu'il fallait quelle éclatât avant que Brocart fût emprisonné. (M. Champeil)

Jeudi 20 mars 1930

C'est le jeudi 20 mars au matin que le capitaine Viaud rencontre Brocard pour lui signifier qu'il encourt une punition, mais qu'il n'a pas décidé laquelle.

Au repas du soir, la situation va brusquement dégénérer. Selon les diverses versions, vers 18 heures, 49 disciplinaires, soit la moitié de l'effectif total, appartenant en majorité à la section de répression, refusent le repas et jettent leurs gamelles à terre. Peut-être, précédant ces gestes, y a-t-il eu une réclamation concernant la nourriture insuffisante et une fin de non-recevoir venue des sous-officiers ?

Les disciplinaires décident alors de barricader les chambrées du 1^{er} et 2^e groupe avec poutrelles, escabeaux, lits, pour fermer les entrées, non sans avoir d'abord infligé une correction à trois d'entre eux, Alexandre, Le Mohan et Marchand qu'ils considèrent comme des mouchards. Marchand est frappé à coups de poing et coups de pied, Le Mohan subit le même sort et perd connaissance, Alexandre s'en rire avec la lèvre fendue (*La Petite Gironde*, 23 juillet 1930).

La situation ne peut déboucher que sur un massacre ou une reddition à plus ou moins long terme. Ils sont prisonniers de leurs chambrées qui ressemblent à des culs de basse fosse. Ils n'ont ni réserve de nourriture ni eau. La seule échappatoire est fermée d'épais barreaux et donne sur un rempart de huit mètres que l'océan vient battre à marée haute. Sans doute espèrent-ils l'ouverture d'un dialogue avec le capitaine Viaud sur deux points : d'une part le cas du sergent Draillard et de la punition injuste infligée à Brocard et d'autre part une amélioration de l'ordinaire. Mais le capitaine Viaud n'a pas pour habitude de négocier sous la pression et encore moins de remettre en question l'autorité de ses subalternes fussent-ils comme Draillard alcoolique, violent, ou même voleur. Le capitaine Viaud a déclaré le 27 août 1928 devant le disciplinaire Colona : « Je ne demande pas mieux que de pouvoir, en matant une révolte, me débarrasser de quinze ou vingt meneurs. » L'occasion est trop belle.

Une rumeur infondée veut que cette révolte soit une tentative d'évasion ratée. Si une tentative d'évasion collective a des chances de réussir lors des corvées en extérieur, en particulier le vendredi jour d'exercice et de marche à travers file, elle est presque impossible depuis le quartier des disciplinaires, en contrebas, au cœur de la citadelle. Rien n'indique que le mouvement ait été préparé, aucune réserve de nourriture ou d'eau dans le bastion n'a été faite pour tenir ce qui serait forcément un siège. La colère a été spontanée, le mouvement irréfléchi, mais dès lors qu'on a commencé, qu'on s'est enfermé dans cette galère, il faut tenir.

Ils sont donc 49, certains arrivés depuis peu, sans doute surpris de se retrouver embarqués. On connaît les noms, âges et professions de 21 d'entre eux qui furent jugés au procès de Bordeaux en juillet de la même année. Ils sont jeunes et, sans exception, de milieu modeste, ouvriers, artisans, paysans :

- André Brocard, 23 ans, électricien à Nancy,
- Léon Lebeau 23 ans, menuisier à Versailles,
- Charles Nolté, 21 ans, mécanicien à Metz,
- Jean Dancla, 22 ans, manœuvre à Jurançon,
- Victor Bigot, 24 ans, menuisier à Nantes,

- Henri Bourdier, 23 ans, chaudronnier à Dijon,
- Camille Bilau, 21 ans, manoeuvre à Lille,
- Achille Harou, 24 ans, peintre à Saint-Étienne-du-Rouvray,
- Joseph Desfontaine, 20 ans, serrurier à Montreuil-Bellay,
- Maurice Georget, 25 ans,
- Roger Foucaud, 22 ans, cultivateur à Toscane-Saint-Apre,
- René Lesprit, 22 ans, chaudronnier à Marange-Silvange,
- Julien Michel, 23 ans, polisseur à Saint-Étienne,
- Michel Didier, 21 ans, jockey à Saint-Étienne,
- Henri Rollet, 20 ans, couvreur-zingueur à Lille,
- Ours Dominici, 20 ans, cultivateur à Prunelli-di-Fiumorbo,
- Jean Thierry, 22 ans, domestique à Provençères-lès-Darney,
- Louis Libion, 22 ans, domestique aux Lilas,
- Lucien Huart, 20 ans, cordonnier à Romainville,
- André Colinet, 22 ans, mécanicien à Asnières,
- Jacques Jacquemin, 25 ans, maçon à Villers-lès-Nancy.

On ne saura jamais exactement à quoi ils ont pensé, une fois réfugiés dans le bastion, les ouvertures condamnées, la nuit venant. Sans doute qu'aucun n'en sortirait vivant, qu'ils allaient être massacrés sur place, que personne n'en saurait rien. Leurs familles recevraient simplement un avis de décès. En même temps, assassiner une cinquantaine de gars, plus de la moitié des disciplinaires, ça risquait de se voir et de s'entendre, surtout si eux-mêmes parvenaient à se faire entendre hors de cette oubliette dans laquelle ils étaient piégés.

Ils ont sans doute élu un chef, peut-être même Brocard dont il se dit qu'il avait un fort ascendant sur ses compagnons, à moins que le chef ne se soit autoproclamé, car enfin, on ne va pas demander à de jeunes bagnards dont certains ont déjà un casier judiciaire de faire preuve d'une maturité politique dont leurs gardiens sont parfaitement dépourvus. Mais on n'ira pas jusqu'à accorder crédit aux informations fantaisistes de *L'Écho d'Alger* qui n'a pour excuse que d'être fort éloigné du théâtre de la mutinerie :

Aujourd'hui, publie-t-il en parlant des mutins, ils rejettent la responsabilité sur les meneurs et sur leur « caïd », chef élu par eux, et qui a sur eux une autorité absolue. On a même trouvé dans leur chambrée un trône confectionné par eux pour cet étrange souverain.
(*L'Écho d'Alger*, 2 avril 1930)

On se croirait volontiers dans un article pseudo-ethnologique de l'époque coloniale décrivant une « peuplade sauvage » au fin fond de la jungle.

Vers 19 heures, deux sous-officiers se présentent aux mutins pour connaître les causes de ce mouvement de révolte. Ceux-ci exigent que toute poursuite contre Brocard soit abandonnée et que le sergent Braillard ne soit plus affecté aux sections disciplinaires. Le lieutenant Doré, qui seconde le capitaine Viaud, vient leur ordonner de libérer les accès et d'arrêter immédiatement ce mouvement de révolte. **Rien à faire !** répondent-ils.

Le bastion est alors évacué de ceux des disciplinaires qui n'ont pas pris part à la mutinerie et l'on organise une surveillance pour éviter toute évasion. Il est certain qu'à l'intérieur des chambrées des hommes ont été surpris par le mouvement et se trouvent involontairement

embarqués dans une affaire qui les dépasse. Dans ces cas-là, l'unanimité n'est que de façade, les plus timorés redoutant d'avoir maille à partir avec les meneurs.

Pour souder le groupe, on chante des chants révolutionnaires, *L'Internationale*, quelques couplets antimilitaristes, et l'on crie, à travers la barricade à présent renforcée, des tombereaux d'insultes destinées aux officiers et sous-officiers de la place. Ils y passent tous : capitaine Viaud, lieutenant Doré, médecin Alzieu, l'adjudant-chef Loizeau, l'adjudant Ducos, les sergents Jolit, Mège, Théphanel et bien entendu le plus détesté de tous : Draillard.

On a alors l'idée d'ouvrir un cahier de revendications que tous les disciplinaires présents se doivent de signer. La nuit s'annonce courte. Le sommeil difficile. Comment tout ça va-t-il finir ? Il faut trouver des soutiens à l'extérieur de cette prison : les communistes ! Coutheillas !

(Pages 94 à 103)